

# « Espaces embroussaillés – Biodiversité du Lot »

## Opération pilote : « Développement d'un accompagnement technique éco-pastoral innovant pour le maintien d'un bon état agro-écologique des milieux ouverts herbacés »

Le Département du Lot a fait le choix d'initier, dans le cadre de son programme de reconquête des « espaces embroussaillés » une opération intitulée « développement d'un accompagnement technique éco-pastoral innovant pour le maintien d'un bon état agro-écologique des milieux ouverts herbacés » (MOH) pour faire avancer techniquement l'articulation entre les enjeux environnementaux et économiques.

Cette opération bénéficie du soutien financier du Fond européen de développement régional (FEDER) en Massif central et du FNADT.

### Déploiement de l'opération

L'opération se déroule sur 13 sites d'Associations Foncières Pastorales Libre (AFPL) et 5 nouveaux territoires de projet qui se sont engagés avec les éleveurs partenaires dans une démarche collective pour préserver la « trame agro-pastorale ». L'ambition est de renforcer l'accompagnement technique éco-pastoral dans le cadre d'une approche innovante, pragmatique et opérationnelle qui participe à développer des pratiques de gestion durable des milieux ouverts herbacés.

### Mise en œuvre de l'opération

Elle se décline autour de quatre actions :

- Action 1 : Développement des connaissances et de la méthodologie pour qualifier les milieux thermophiles et les espèces associées (expertise terrain écologique et pastorale : état initial et préconisations hors site Natura 2000).
- Action 2 : Analyse fonctionnelle de la gestion éco-pastorale sur les MOH
- Action 3 : Développement d'une méthode d'accompagnement technique éco-pastorale concertée et création d'outils d'auto-évaluation et de suivi du pâturage pour les agriculteurs
- Action 4 : Animation, appui méthodologique, capitalisation et transfert des connaissances

Les actions s'appuient sur la mobilisation de compétences locales d'animation et d'expertises techniques (écologique et pastorale) regroupées au sein d'une « équipe projet » partenariale associant aux côtés du Département, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la Chambre d'Agriculture du Lot, l'Adasea.d'Oc et un naturaliste indépendant.

Le Département a fait également appel à des compétences extérieures, SCOPELA, spécialiste en expertise éco-pastorale des milieux agropastoraux semi-naturels pour approfondir le champ technique de gestion de ces milieux spécifiques et progresser vers des synergies entre production agricole et maintien des richesses écologiques.

### Cadre technique de l'opération

Cette opération expérimente la démarche Patur'Ajuste. Cette démarche, conçue par un collectif de chercheurs, de techniciens en élevage et de gestionnaires des milieux naturels, vise à rechercher une meilleure autonomie alimentaire des troupeaux en s'appuyant sur la valorisation des végétations à flore diversifiée et le maintien des qualités écologiques des milieux naturels. Les méthodes et solutions explorées sont autant d'ordre écologique, que technico-économique et sociologique.

Dans le cadre de la MAEC Herbe09, il s'agit de proposer aux éleveurs de s'engager sur des mises en état saisonnalisées des végétations, cohérentes avec leurs propres système d'élevage et itinéraires techniques ; la biodiversité n'étant plus considérée comme une contrainte mais comme un facteur de production et comme la résultante de pratiques agricoles pertinentes et appropriées.

A travers cette démarche il est proposé de commencer à résoudre deux difficultés majeures :

- Comment articuler les enjeux de production agricole et de conservation des qualités écologiques de ces milieux semi-naturels à usage agropastoral en dépassant les référentiels techniques existants trop prescriptifs ?
- Comment faire progresser les éleveurs dans la valorisation de ces milieux semi-naturels sur le long terme et les rendre autonomes dans leur prise de décision ?

### Equipe projet :



L'opération « Accompagnement technique éco-pastoral innovant pour le maintien d'un bon état agro-écologique des milieux ouverts herbacés » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.



Vincent  
HEAULME  
Naturaliste  
Indépendant